

IMAVOCATS : LA COMPÉTENCE ET L'EFFICACITÉ À PROXIMITÉ

Depuis près de 25 ans, le cabinet IMAVOCATS est implanté à Toulon et développe ses compétences juridiques et judiciaires. Visite guidée avec Philippe Marin.



référént dédié, engagements sur les délais... Ces procédures sont certifiées conformes à la norme qualité ISO 9001 par l'AFNOR.

Quelle est l'expertise de IMAVOCATS ?

L'expertise du cabinet est reconnue dans chacun de ses pôles d'activité : le cabinet accompagne aussi bien des leaders régionaux et nationaux que des start up locales, des collectivités locales, des syndicats et des particuliers dans tous leurs besoins. En s'adressant à IMAVOCATS, les clients sont certains de trouver des professionnels du droit pouvant répondre à leurs besoins et ayant l'habitude de travailler ensemble de façon très complémentaire que ce soit pour le conseil ou le contentieux. De plus nos avocats et juristes sont attachés à l'accompagnement des entreprises dans leur stratégie de prévention des risques, et sont favorables aux modes alternatifs de règlement des litiges.

Comment résumer votre état d'esprit ?

Les valeurs de notre cabinet sont la transparence dans la relation-clients, la proximité par la délivrance de conseils personnalisés, la réactivité de nos équipes, et la simplicité dans les échanges.

IMAVOCATS intervient-il en dehors du Var ?

Notre cabinet est totalement indépendant et à son siège historique à Toulon. A compter du 1er septembre 2016, nous postulons devant l'ensemble des tribunaux de grande instance du ressort de Cour d'appel d'Aix-en-Provence. Par son assise et son développement, il est en effet devenu une structure régionale qui s'appuie sur le groupement Strathémis, première union de compétences juridiques de la région PACA. IMAVOCATS a également un bureau secondaire à Paris, avenue d'Iéna. Nous avons des correspondants en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis et dans les pays du Maghreb. Nous sommes membres du Pôle Mer Méditerranée et de Finances et Conseils Méditerranée. Cela nous permet d'accompagner nos clients dans tous leurs besoins de développement.

Pouvez-vous nous présenter IMAVOCATS ?

Le cabinet d'avocats IMAVOCATS, qui regroupe une trentaine d'intervenants, présente une offre originale de services juridiques et judiciaires, par la mise à disposition d'une plateforme technique pluridisciplinaire organisée autour de 6 pôles : Entreprises et social, Copropriété, Immobilier et construction, Famille et gestion privée, Droit Public et Contentieux général.

Sur quoi repose son originalité ?

IMAVOCATS est un partenaire innovant dans sa relation-clients. Nous savons que nous sommes attendus à la fois sur la qualité et sur l'efficacité des prestations fournies. C'est pourquoi l'ensemble de nos intervenants sont mobilisés pour créer de la valeur ajoutée pour nos clients : pôles de compétence spécialisés, lignes de services adaptées à leurs besoins... En outre, tout est mis en œuvre pour simplifier la relation des clients avec nos équipes et raccourcir les délais de traitement par une plus grande réactivité : lettres de mission préalables, accès au suivi des dossiers sur Internet, interlocuteur

IMAVOCATS EN CHIFFRES

1991

création du cabinet à Toulon

28

intervenants (avocats, juristes, assistantes...)

6

avocats associés

6

pôles de compétences

